



Plan VIGIPIRATE "Urgent attentat"

publié le 30/10/2020

Le niveau le plus haut du plan VIGIPIRATE est désormais mis en place.

Pour information, cela signifie notamment que toute personne étrangère au collège devra systématiquement présenter un document justifiant de son identité lorsqu'elle se présentera au collège.

Merci de ne pas oublier de vous munir d'une CNI, d'un passeport ou d'un permis de conduire pour répondre à cette exigence si vous souhaitez pénétrer dans l'établissement.

C. LALLEMENT,
Principale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.